Comme l'a réaffirmé **Emmanuel MACRON** lors de son allocution à l'occasion du 127ème Congrès des Sapeurs Pompiers de France, **les citoyens constituent l'un des piliers de notre modèle de sécurité civile**. Désormais protégés par la loi du 3 juillet 2020, avec un statut de **collaborateur occasionnel du service public**, tout le monde peut devenir un jour « **citoyen sauveteur** » et être déclenché pour intervenir avant l'arrivée des secours auprès d'une victime en détresse. C'est grâce à des applications intégrées dans leur système, que les services de secours peuvent alerter des citoyens de proximité. Il en existe plusieurs en France qui ont toutes le même objectif : **développer des réseaux de citoyens sauveteurs**, secouristes diplômés ou non, mis au service des secours et donc de la population, pour sauver des vies.

Quelles sont ces applications qui sauvent ? Comment sont-elles utilisées par les services de secours ? Qui peut s'inscrire en tant que citoyen sauveteur ? Tour d'horizon du paysage des applications qui sauvent dans ce nouvel article de Rescue18.

L'arrêt cardiaque : la cible initiale de ces applications

En France, l'arrêt cardio-respiratoire (ACR) inopiné est responsable de 50,000 décès par an. C'est l'urgence absolue où les premières minutes sont déterminantes pour la survie du patient. C'est l'urgence absolue où sans la réaction des premiers témoins avant l'arrivée des secours, les chances de survie de la victime s'effondrent.

Avec un délai moyen de présentation de **13 minutes**, les secours ne peuvent parfois plus rien, si le massage cardiaque et la défibrillation n'ont pas été débutés avant leur arrivée. C'est ce constat qui a été à l'origine de la création des premiers systèmes de déclenchement de secouristes de proximité afin de débuter les gestes dès les premières minutes.

Les applications qui mobilisent ces sauveteurs dès l'appel visent à réduire le **« no-flow »**, ce temps sans massage cardiaque, qui est **LA** cible pour améliorer la survie.

Elles permettent également la géolocalisation des défibrillateurs les plus proches, pour compléter le massage cardiaque d'une défibrillation précoce lorsqu'elle est nécessaire.

Grand Nancy Défib' déployé en 2007

En **2005**, déjà, le **SAMU 54** et le département de cardiologie du **CHU de Nancy** ont l'idée de considérer un maillon alors ignoré jusque là par les services de secours, pour améliorer la survie de l'arrêt-cardiaque : les sauveteurs volontaires de proximité (SVP).

Basée sur une organisation associative, **Grand Nancy Defib'** fédère depuis 2007, un réseau de SVP, tous adhérents à l'association, formés et recyclés régulièrement. Ils activent une astreinte citoyenne sur leur commune, selon leurs disponibilités et disposent durant leur permanence d'un défibrillateur pour se rendre directement avec le matériel, auprès d'une victime en ACR.

Ce projet est déployé sur Nancy et 17 communes alentours et compte **385 SVP**.
https://www.grandnancydefib.fr/association/presentation

Les applications actuellement disponibles à l'échelle nationale

Toutes les applications qui se sont développées par la suite, ont eu l'arrêt cardiaque pour cible principale. La géolocalisation des défibrillateurs a donc été couplée à l'alerte d'un citoyen. Chaque application permet en effet de localiser le défibrillateur le plus proche, grâce aux données propres de l'application et/ou grâce aux données partagées de la base nationale Géo'DAE.

Aujourd'hui, en 2021, les missions des citoyens sauveteurs dépassent le seul cadre de l'arrêt cardiaque. Intervenir en cas de détresse de façon plus large, mais aussi être une sentinelle pour les services de secours, voilà le spectre actuel des motifs de déclenchement des citoyens sauveteurs.

Comment fonctionnent ces applications ?

Comment ça marche pour un citoyen qui décide de s'inscrire ?

Un citoyen qui souhaite rejoindre un réseau de sauveteurs bénévoles télécharge la ou les applications sur son smartphone. Elles sont **gratuites et compatibles avec tous les types de smartphones**, quel que soit le système d'exploitation (Android, Blackberry, IOS, etc.).

Il se déclare alors citoyen sauveteur avec des missions qui vont dépendre de sa

formation : de donneur d'alerte à sauveteur mobilisable auprés d'une victime mais aussi vecteur du défibrillateur le plus proche ou encore sentinelle pour informer les services de secours.

Pour être mobilisable, i**l doit accepter une géolocalisation car c'est sa position par rapport à la victime qui permettra son identification comme sauveteur de proximité**. Il doit selon l'application justifier sa formation ou son statut de professionnel du secours d'urgence ou de la santé. Il peut, dès lors, être sollicité par les services de secours à travers une **alerte reçue sur son smartphone**.

Comment ça marche pour les services de secours

Lors de la prise d'appel, si la situation semble nécessiter une intervention immédiate pour tenter de sauver la victime, l'opérateur du service de secours contacté, peut lancer une alerte via l'application utilisée par son service pour déclencher un citoyen sauveteur. Les personnes déclarées sur cette application, vont recevoir une alerte qu'elles peuvent **accepter ou refuser**. En cas de validation de l'alerte, des informations complémentaires sont envoyées pour rejoindre la victime et des consignes peuvent être prodigués par téléphone voire par visio, pour guider l'utilisateur dans les gestes à effectuer jusqu'à l'arrivée des secours. L'idéal est d'avoir plusieurs citoyens qui répondent à l'alerte afin de répartir les missions :

- recherche du défibrillateur pour l'un,
- accès direct à la victime pour initier le massage cardiaque pour le ou les autres.

La base nationale de referencement des défibrillateurs

Le 1er janvier 2020, une base nationale de référencement des défibrillateurs a vu le jour. Gérée par le Ministère de la Santé et des Solidarités, elle s'inscrit dans une volonté nationale de rassembler l'ensemble des données dans un outil commun accessible à tous, pour améliorer la survie en cas d'arrêt cardiaque inopiné. L'utilisation d'un défibrillateur lors d'un arrêt cardiaque augmente en effet de 40% les chances de survie.

Cette base est une disposition de la loi du 28 juin 2018 relative au défibrillateur cardiaque. Tous les exploitants de DAE doivent désormais déclarer les données de

leurs défibrillateurs dans la base nationale.

Géo'DAE est une marque déposée par l'État. Elle peut être utilisée par tout exploitant de DAE, les propriétaires d'un support qui recense les DAE telles que les applications mobiles ou encore les organisateurs d'événements. Ils doivent accepter sans réserve la charte et l'ensemble de ses principes.

Quelle application, quelles missions pour quel citoyen sauveteur ?

Nous avons en France 4 applications qui partagent le même objectif : mobiliser un ou des citoyens sauveteurs auprès d'une victime en détresse pour augmenter ses chances de survie. Mais les profils de citoyen sauveteur, les secteurs géographiques, les services de secours attachés varient d'une application à l'autre. Essayons d'y voir plus clair.

Staying Alive et le Bon Samaritain

« Staying alive » est une application qui recense les défibrillateurs dans le monde (186 pays) et permet facilement d'en signaler de nouveaux (plus de 100,000 défibrillateurs recensés en France). Elle propose un service de localisation de citoyens sauveteurs qui forment la communauté des « Bons Samaritains ».

L'application a été expérimentée dès **2015** au sein de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris puis déployée courant **2016**. Elle a conduit à repenser l'ensemble de la procédure de prise d'appel pour l'arrêt cardiaque. Des expérimentations ont ensuite été réalisées dans des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (**SDIS**) .

Aujourd'hui, l'application est utilisée dans **65 départements**, le plus souvent par les pompiers mais aussi par quelques **SAMU (Hautes-Alpes, Iles-et-Vilaine)**. Elle compte plus d'un million de téléchargements à ce jour et recense 170000 Bons Samaritains inscrits.

Elle propose à tous les citoyens de s'inscrire quel que soit leur niveau de sensibilisation ou de formation au secourisme. Chaque SDIS définit les missions qu'ils souhaitent proposer aux citoyens selon leur niveau de formation.

En cas d'arrêt cardiaque, un citoyen non formé ne sera jamais déclenché seul **mais**

uniquement si un autre Bon Samaritain formé est disponible et répond à l'alerte. Il sera alors sollicité pour aller chercher le défibrillateur.

Chaque SDIS peut également décider des missions pour lesquelles il souhaite faire appel à un citoyen sauveteur : hémorragie, inconscience, AVP, départ de feu entre autre. Un algorithme intégré permet de selectionner les qualifications requises selon les missions. (exemple : un sapeur-pompier uniquement en cas de départ de feu)

Staying Alive est interconnectée à la base INSEE pour adapter les périmètres de recherche des Bons Samaritains selon la densité de population. Ainsi, en zone rurale, le périmètre pourra être étendu à 2 voire 3 km pour espérer recruter un ou des Bons Samaritains.

Permis de sauver

Permis de Sauver est une société créée en **2015** par deux sapeur-pompiers professionnels de Lyon. Trois années de développement à travers une collaboration entre les sapeurs-pompiers et le SAMU du Rhône, ont été nécessaires pour mettre au point leur outil qui devait répondre aux attentes de chacun. L'application a pu être déployée en février 2018, au sein du CTA du SDIS 69.

Permis de sauver s'est d'emblée distingué en proposant le déclenchement de sauveteurs bénévoles sur des interventions diverses notamment des accidents ou des incendies.

Au-delà du statut de citoyen sauveteur, **Permis de Sauver** considère que chaque citoyen est une sentinelle pour les services de secours, en fournissant via des options supplémentaires dans l'application (photo, video) des informations essentielles aux services de secours dès les premières minutes d'un sinistre pour adapter la réponse opérationnelle.

L'application proposent 3 types de missions selon la formation des utilisateurs :

- Personnes non formées : déclenchement pour aller chercher le DSA le plus proche et l'emmener sur les lieux.
- Secouristes formés : déclenchés pour MCE et premiers gestes de secours
- Professionnels du secours d'urgence : déclenchés pour toute urgence absolue détectée à l'appel.

Actuellement, l'application est déployée dans **28 départements dont un dispose d'une plateforme commune 15-18-112 (Cantal)**

AFPR

L'Association Française des Premiers Répondants (AFPR) a été créée en **2016** par deux infirmiers. Le terme « premiers répondants » reprend le terme anglo-saxon « first responder » : celui qui est le plus proche et disponible, est déclenché.

Basée en Moselle, l'application a été déployée en **octobre 2018.** Elle couvre aujourd'hui le département de la **Moselle** à travers le CTA-CODIS et le SAMU. Elle est actuellement en phase de développement technique dans deux départements du Grand Est.

Cette application ne mobilise ses citoyens sauveteurs que dans le cadre de l'arrêt cardiaque. Seules les personnes formées pouvant présenter un des diplômes suivants, peuvent s'inscrire :

- PSC1 < 5ans
- SST < 2ans
- Professionnels de la santé
- Secouristes professionnels : sapeurs-pompiers, ambulanciers

SAUV'Life

SAUV'life constituée en association de loi 1901 à but non lucratif, a développé son application en **2018**. Elle a ensuite été progressivement déployée courant **2019**. Inspirée par les outils déjà mis en place notamment chez les sapeurs-pompiers, SAUV'life est l'application des SAMU. Elle offre la possibilité à tous les citoyens de s'inscrire, même sans sensibilisation ou formation préalable en secourisme.

Le recrutement est donc beaucoup plus large et SAUV'life déclare à ce jour plus de 500,000 téléchargements et environ 340,000 citoyens sauveteurs sur un secteur comprenant **67 SAMU départementaux.**

SAUV'Life développe par ailleurs d'autres outils qui sortent du cadre de l'urgence vitale : un concept de consultation à domicile réalisée par un binôme de volontaires, déclenché par le SAMU, pour se rendre au domicile des patients et faire un premier bilan secouriste. Le binôme se déplace avec un véhicule léger équipé de matériel

connecté.

https://www.youtube.com/watch?v=iGpPhYzc8hQ&feature=youtu.be

Quelle communauté de sauveteur rejoindre ?

Si une personne est motivée pour rejoindre la communauté des citoyens sauveteurs, quelle application doit-elle choisir ? Toute bonne volonté pourrait en effet se sentir perdue face aux multiples applications actives.

On dit souvent que choisir c'est renoncer. Dans le cas d'une urgence vitale, choisir une application plutôt qu'une autre, c'est renoncer à être déclenché si l'alerte est passée par le biais d'une application que l'on aurait pas choisi de télécharger.

–> Exemple

Vous êtes mosellan. Vous téléchargez **AFPR** qui est utilisée dans votre département : très bien. Vous allez travailler à Nancy, sans perdre pour autant votre volonté d'aider en cas de détresse, à proximité de vous (et ce, même si c'est un nancéien!). Mais vous ne serez jamais déclenché en Meurhte-et-Moselle avec AFPR, car les pompiers utilisent **Staying alive** et le SAMU **SAUV'life** et **Grand Nancy Defib'**. Si enfin, vous partez en séjour dans le Cantal, vous ne serez déclenché que si vous êtes inscrit sur **Permis de Sauver**.

Cet exemple montre que le seul choix à faire est celui de rejoindre la grande communauté nationale des citoyens sauveteurs. **Et oui, c'est à nous, citoyens, de nous adapter à la pluralité de l'offre en téléchargeant les 4 applications pour ne pas rater une vie à sauver.**

Conclusion

Les « applications qui sauvent » déclenchent des citoyens pour prodiguer avant l'arrivée des secours, les premiers gestes cruciaux pour la survie des patients. Elles sont devenues un **outil incontournable pour tous les services de secours**. Elles viennent renforcer le **premier maillon citoyen** de la chaîne de survie, qui est clairement le maillon à renforcer en France.

Comment alors développer cette grande communauté nationale de citoyens sauveteurs pour pouvoir compter en tout point du territoire, sur un sauveteur de

proximité ?

La dynamique interne au sein des services publics doit encore s'intensifier pour que tous les sapeurs-pompiers, tous les secouristes associatifs, tous les ambulanciers et les professionnels de santé téléchargent **sans distinction de couleur**, les 4 applications qui sauvent.

Améliorer la prise en charge des patients en ACR est un **enjeu national** qui demande aussi à ce que les citoyens soient sensibilisés de façon plus large aux gestes qui sauvent. Là encore, le **Président de la République** a réaffirmé sa volonté de voir cette sensibilisation débuter dès **l'école primaire**. Et il semble en effet logique que les services de secours prennent leur part dans cette formation de ces citoyens qu'ils solliciteront peut-être un jour.

Une communication doit probablement être menée pour **rassurer les citoyens** sur leurs capacités à sauver une vie à travers des gestes simples, les rassurer aussi en leur rappelant le cadre de la loi dite du « Bon Samaritain » qui les protège en cas d'intervention.

La question d'une simplification de l'offre doit être posée. Les citoyens sauveteurs n'appartiennent pas à l'une ou l'autre des applications, ils sont et doivent rester au service de l'ensemble des citoyens et donc de l'ensemble des services de secours.

Peut-être que les futurs moyens technologiques permettront une interface directe simultanée pour envoyer l'alerte sur l'ensemble des applications actuellement disponibles. Mais peut-être qu'à l'instar de la base unique de référencement des défibrillateurs, la création d'une application nationale unique en réunissant l'ensemble des acteurs actuels pour proposer une solution optimisée, sera plus lisible pour les citoyens et donc plus efficace.

En attendant, votre mission, si vous l'acceptez, **est de télécharger les 4 applications si ce n'est pas déjà fait**. Augmentons ainsi significativement, dès aujourd'hui, les effectifs de notre communauté de citoyens sauveteurs pour sauver des vies !

Crédits et sources : illustration MNPEM (Laura Sanchez) / Bon Samaritain / Staying Alive / Sauv'Life / AFPR / Permis de sauver



Author: [Rescue Doc]